

# LOT n°57

Circonférence (cm)	Chêne	
	Courant	Déclassé
130	1	
140	1	
150	1	
160	3	
170	4	
180	3	
190	2	
200	2	
210		
220		
230		
240	1	1
<b>Nombre de tiges</b>	<b>18</b>	<b>1</b>
	<b>19 tiges</b>	
<b>Volume présumé (m³)</b>	<b>34</b>	<b>3,6</b>
	<b>37,6 m³</b>	

**POUR UN TOTAL DE 19 TIGES CUBANT 37,6 m³**

### Volume moyen de la tige

Chêne : 1,789 m³ – Total : 1,978 m³

### Répartition des tiges par parcelle

Parcelle	Chêne
Q 137	12 tiges
Q 799	7 tiges
<b>Total</b>	<b>19 tiges</b>

### Légende du plan ci-contre :

	Emprise de la coupe
→	Accès ou Voie de vidange conseillée
	Autres lots à proximité
<b>PS</b>	Places de stockage
⊕	Long. : 4.05 21 21 Lat. : 47.98 16 26

### Propriétaire

Mr et Mme Jean QUINCEROT

### Situation, délimitation et nature de la coupe

Commune : Prusy / Vanlay (Aube)  
Forêt : Bois de Vallières / Les Sourdis  
Parcelle forestière (cadastrale) : Q 137/ Q 799  
Délimitation de la coupe : Fossés + peinture  
Surface de la coupe : 1 ha  
Nature de la coupe : Amélioration

### Identification des abandons

Les arbres abandonnés sont martelés au corps et au pied à l'empreinte GCF. Les flashis sont repassés à la peinture rose. Les arbres marqués d'une croix à la peinture ne sont pas concernés par la vente.

### Degré d'urgence de la coupe

Coupe à délai impératif

### Conditions d'exploitation

**Date limite d'exploitation : 30 AVRIL 2020**

Les arbres abandonnés ne pourront être abattus sur le taillis debout. A cet effet, il sera procédé à l'abattage des perches situées à l'emplacement présumé de la chute des arbres. Les houppiers et taillis, y compris des places d'abattage, sont réservés par le propriétaire.

### Conditions de vidange

**Date limite de vidange : 31 MAI 2021**

Débardage obligatoire par temps sec ou de gel. Stricte remise en l'état des chemins et fossés dès la fin des travaux.

### Stockage des bois

Cf. plans

### T.V.A.

Régime forfaitaire.

### Charges

L'acquéreur devra s'acquitter de 4 % du montant brut de l'adjudication en salle au Groupement Champenois.

### Visite

Libre ou s'adresser au Groupement Champenois - ZAC Ecluse des Marôts - 10800 SAINT THIBAULT - Tél. : 03.25.72.33.77 - Fax : 03.25.72.33.78.

### Règlement

Conforme aux Clauses et Conditions Générales de Vente et notamment aux clauses communes.

### REMARQUES PARTICULIERES

Technicien GCDGF à informer du début des travaux :  
Technicien : Olivier DUCCESCHI  
Portable : 06.87.71.19.40.

